



NOUVEAU PROTOCOLE B1

VIVRE OU PÉRIR ?

NOUVEAU PROTOCOLE B1 : UNSA RATP REÇU EN AUDIENCE

La Direction donne le ton et affirme qu'elle fera avec ou sans signature syndicale

C'est le lundi 14 septembre 2020 que la Direction a reçu la délégation **UNSA RATP** sur son projet de nouveau protocole métiers B1.

Dès le début de la réunion, la Direction joue à l'intimidation en nous chantant les difficultés financières de l'entreprise, donc le peu d'argent qui ne nous permettrait pas de prétendre à grand chose en retombées pécuniaires pour les agents, en volet social.

Position UNSA RATP :

Pour UNSA RATP, pas de soutiens pour un quelconque projet sans l'engagement de la Direction sur un volet social conséquent pour les agents.

D'autant plus que cette nouvelle organisation, va demain totalement transformer les habitudes de chacun d'entre nous en stations et en gares.

De même que les clients-voyageurs évoluent dans leur façon de consommer du service transport surtout dans le contexte de COVID-19.

Projet de la Direction ?

- meilleure visibilité des agents B1 sur le réseau au service de tous, réhumanisation
- encourager la prise d'initiative dans la prise de parole comme les annonces
- possibilité d'accueillir les clients-voyageurs dès leur arrivée devant la station ou gare
- meilleure gestion multimodale
- accompagnement des clients-voyageurs, meilleure attention, attitudes plus personnalisées
- activités postées et mobiles au cours du même service
- meilleure mobilisation aux moments de forte affluence, gestion des files
- meilleure communication et passage des consignes en utilisant les outils modernes
- adaptation des textes d'utilisation des agents, des conditions de travail S15 et RER16

Position UNSA RATP :

- *Pour UNSA RATP, tout n'est pas possible même s'il faudra intégrer le fait que ce « big-bang » annoncé pour le métier des agents B1 sera mis en place par la Direction comme elle l'a annoncé avec ou sans signature des syndicats. Toutefois, l'UNSA RATP combattra devant la justice toute mise en place que nous pourrions considérer inadaptée.*
- *UNSA RATP exige une augmentation du pouvoir d'achat de 200 € par mois tout de suite pour tous afin d'accompagner un tel changement de métier*
- *UNSA RATP demande la reconnaissance de l'expérience professionnelle des agents dont l'exclusivité de l'activité a disparu (ex CSA par exemple, ex SCC, ex commercial d'agence)*

Pour soutenir UNSA RATP
Adhères et fais adhérer rapidement !